











L'intersyndicale Côte d'Or pour le RETRAIT DU CHOC DES SAVOIRS

Le ministère a entériné par le décret du 17 mars 2024 le projet **conservateur et passéiste du** « **choc des savoirs** ». Ces mesures sont **néfastes** à l'École, pour les élèves et pour les personnels. Au lieu d'en guérir les maux, elles renoncent à les voir et va les accroitre.

NOUS NOUS OPPOSONS À CE PLAN QUI :

Trie socialement les élèves en organisant les cours de mathématiques et de français en groupes de « niveau », ce qui va immanquablement accentuer les **inégalités** scolaires

Remet en cause le droit égal d'accès à la poursuite d'étude pour tous les élèves, principe fondateur de l'École publique, en conditionnant l'accès direct au lycée par la mise en place de classes prépa-seconde en LGT ou LP

Désorganise les collèges, car les groupes absorbent une grosse part des marges de manœuvre des établissements, au détriment d'autres dispositifs comme des options, ou des allégements d'effectifs ailleurs (en physique, SVT, LV, techno, etc)

Va dégrader considérablement les **conditions de travail** par la **grande insuffisance des postes et la surcharge des classes**

Remet en cause la liberté pédagogique avec des méthodes, des manuels et des progressions communes imposés

Dépossède les enseignants de leur **expertise professionnelle** notamment par **l'imposition d'évaluations nationales standardisées** à tous les niveaux

NOUS EXIGEONS:

- ✓ le retrait du décret du 17 mars 2024.
- √ le respect de notre liberté pédagogique, de nos statuts, de nos missions.
- ✓ les **postes et les moyens horaires nécessaires** pour assurer dans de bonnes conditions toutes les heures d'enseignement disciplinaire.
- ✓ un **investissement massif pour l'École** publique et la réussite de tous les élèves.

NOUS SOUTENONS les personnels dans leur lutte, contre le tri des élèves à l'école, pour la défense des postes, et l'accès à une culture commune pour tous les élèves (comme dans le 93 où de nombreuses AG, grèves et manifs se succèdent depuis près d'un mois).

NOUS APPELONS:

- → les personnels et les parents à se réunir dans les écoles et les établissements afin de discuter des moyens pour faire valoir leurs revendications (collèges morts, blocages d'école, grève...).
- → les personnels à poursuivre les signatures de la pétition intersyndicale nationale.

